



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Commerce extérieur

Question écrite n° 12831

#### Texte de la question

M Francis Saint-Ellier appelle l'attention de M le ministre du commerce extérieur sur le résultat du commerce extérieur de la France en 1988 dans la filière électronique et informatique. La détérioration en 1988 de la balance commerciale de notre pays pour l'ensemble de la filière électronique est préoccupante, en particulier pour ce qui concerne le matériel informatique qui accuse un déficit de près de 15 milliards, soit une augmentation de 58 p 100 par rapport à l'an passé. Il s'étonne également de certains chiffres surprenants : c'est ainsi que nos exportations de commutateurs-interrupteurs seraient passées de 54 à 660 millions de francs alors que dans le même temps les importations évoluaient de 66 à 955 millions ! ; les composants, dont le solde dégagait un excédent de 270 millions de francs en 1987, présentent en 1988 un solde négatif de 3,8 milliards. Au niveau européen, il semble que le phénomène soit identique. En 1986, la balance commerciale de l'Europe dans la filière électronique présentait un déficit de 14 milliards. Nous en sommes pour 1987 à un déficit de 22 milliards et à l'horizon 1993, les prévisions seraient d'un solde négatif de 36 milliards. Il lui demande s'il peut lui indiquer les chiffres exacts et détaillés des résultats 1988 de l'ensemble de la filière électronique et informatique, ainsi que les explications concernant les chiffres de notre déficit dans le poste des composants d'une part, et dans le poste des commutateurs-interrupteurs d'autre part. Quelles sont les mesures qu'entend prendre le gouvernement français pour corriger cette perte de marché ? L'Europe a-t-elle un plan face à la montée sur le marché de l'électronique et de l'informatique japonais et américain ?

#### Texte de la réponse

Reponse. - Les échanges de matériel informatique, examinés sur moyenne période, dégagent un solde structurelle et déficitaire. Les résultats de l'année passée, établis par grands postes à partir des statistiques douaniers, sont repris dans le tableau ci-dessous. (En millions de francs et pourcentage) Voir tableau dans le JO no 25 (année 1989). L'année 1988 a enregistré une aggravation du déficit, ce dernier passant de - 9 854 à - 15 186 millions. Cette dégradation est certes préoccupante, toutefois, il est invraisemblable qu'elle s'explique par une modernisation accélérée des entreprises en matériel informatique. Dans le domaine des composants, la dégradation importante des échanges extérieurs de la France se manifeste essentiellement en direction des pays d'Extrême-Orient (Japon, Corée du Sud, Taiwan, Hong Kong, Singapour) dont les importations ne concernent plus désormais seulement les biens de consommation mais aussi les composants et l'informatique. Le Gouvernement est conscient de cette situation. En accordant un soutien très important à la recherche et à l'industrie dans le domaine de la filière électronique, il entend maintenir et développer la présence française dans ces secteurs. De plus, la France participe activement aux programmes européens de recherche (Esprit, Eureka) et notamment au programme Jessi qui est destiné à donner à l'Europe la maîtrise des composants dont elle a besoin. En ce qui concerne les commutateurs-interrupteurs, la discordance apparente relevée par l'honorable parlementaire s'explique par le changement de nomenclature intervenu au 1er janvier 1988. Au niveau le plus fin, seulement 40 p 100 des positions de la nomenclature utilisée en 1987 se retrouvent à l'identique en 1988. La comparaison directe est donc, la plupart du temps, impossible. La tableau ci-après, qui tente d'établir la liaison entre les deux années pour les commutateurs-interrupteurs, illustre bien cette difficulté :

en 1988, le poste 85 36 50 00 de la Nomenclature de produit (NGP) rassemble a lui seul les commutateurs, sectionneurs et interrupteurs qui en 1987 (ancienne nomenclature) etaient eclates dans plusieurs positions. Cependant, en s'appuyant sur les chiffres fournis par la Federation des Industries electriques et electroniques, on peut indiquer que la situation dans le domaine du materiel telephonique ne s'est que tres legerement degradee (de 2,3 milliards de francs en 1987 a 2,1 milliards de francs en 1988). Source : douanes, en millions de francs) Voir tableau dans le JO no 25 (annee 1989).

## Données clés

**Auteur :** [M. Saint-Ellier Francis](#)

**Circonscription :** - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 12831

**Rubrique :** Matériels électriques et électroniques

**Ministère interrogé :** commerce extérieur

**Ministère attributaire :** commerce extérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 mai 1989, page 2208